

DICTIONNAIRE

CLASSIQUE

D'HISTOIRE NATURELLE.

Liste des lettres initiales adoptées par les auteurs.

MM.

AD.B. Adolphe Brongniart.
 A. D. J. Adrien de Jussieu.
 A. F. Apollinaire Fée.
 A. R. Achille Richard.
 AUD. Audouin.
 B. Bory de Saint-Vincent.
 C. P. Constant Prévost.
 D. Dumas.
 D. C. E. De Candolle.
 D. H. Deshayes.
 DR. Z. Drapiez.
 E. Edwards.

MM.

E. D. L. Eudes Deslonchamps.
 F. D'Audebard de Férussac.
 FL. S. Flourens.
 G. Guérin.
 G. DEL. Gabriel Delafosse.
 GEOF. ST.-H. Geoffroy St.-Hilaire.
 G. N. Guillemin.
 ISID. B. Isidore Bourdon.
 IS. G. ST.-H. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.
 K. Kunth.
 LAT. Latreille.

La grande division à laquelle appartient chaque article, est indiquée par l'une des abréviations suivantes, qu'on trouve immédiatement après son titre.

ACAL. Acalèphes.
 ANNEL. Annelides.
 ARACHN. Arachnides.
 BOT. CRYPT. Botanique. Cryptogamie.
 BOT. PHAN. Botanique. Phanérogamie.
 CHIM. Chimie.
 CIRRH. Cirrhipèdes.
 CONCH. Conchifères.
 CRUST. Crustacés.
 ECHIN. Echinodermes.
 FOSS. Fossiles.
 GÉOL. Géologie.
 INS. Insectes.

INT. Intestinaux.
 MAM. Mammifères.
 MICR. Microscopiques.
 MIN. Minéralogie.
 MOLL. Mollusques.
 OIS. Oiseaux.
 POIS. Poissons.
 POLYP. Polypes.
 REPT. BAT. Reptiles Batraciens.
 — CHEL. — Chéloniens.
 — OPH. — Ophidiens.
 — SAUR. — Sauriens.
 ZOOL. Zoologie.

avec un éclat légèrement perlé, facile à entamer avec le couteau ; pesant spécif. 2,5, et se présentant en masses clivables dans deux directions obliques l'une à l'autre. Elle est composée, d'après une analyse de Nuttall, de Magnésie 46 ; Silice 36 ; Eau 15 ; Chaux 2 ; oxide de Fer et de Chrome 0,50. On la regarde comme étant une variété cristallisée de Serpentine. On la trouve dans ce dernier Minéral à Hoboken, près de Baltimore aux Etats-Unis. (G. DEL.)

* **MARMON.** ois. Syn. de **MACAREUX**. *V.* ce mot. (DR..Z.)

MARMONTAIN ET MARMONTAINE. **MAM.** Vieux noms français de la Marmotte. (B.)

MARMOR. GÉOL. *V.* **MARBRE.**

* **MARMORARIA.** BOT. PHAN. L'un des noms antiques de l'Acanthe. (B.)

MARMOSE. **MAM.** Espèce du genre Didelphe. *V.* ce mot. (B.)

MARMOT. POIS. L'un des syn. vulgaires du Denté commun. (B.)

MARMOTTE. *Arctomys.* **MAM.** Genre de Rongeurs claviculés, que l'on considère ordinairement comme appartenant à la famille des Rats, mais qui a aussi des rapports très-intimes avec celle des Ecureuils. Les dents sont en même nombre que chez ces derniers, c'est-à-dire que la mâchoire supérieure a cinq molaires de chaque côté, et l'inférieure quatre seulement. Parmi les supérieures, la première, beaucoup plus petite que les autres, ne présente qu'un seul tubercule, et n'a qu'une seule racine ; les quatre dernières, qui sont toutes à peu près de même forme, ont au contraire trois racines dont deux sont externes, et l'autre interne, et sont divisées transversalement en trois collines par deux sillons profonds, dont le premier traverse entièrement la dent, tandis que les deux collines postérieures se réunissent par leur extrémité interne, et forment ainsi un petit talon. Les quatre molaires inférieu-

res ont toutes la même grandeur et la même forme générale ; elles sont échancrées sur leur côté externe, et présentent, en dedans de l'échancrure, un enfoncement dont la largeur est presque égale à celle de la dent tout entière. Les incisives sont, comme chez presque tous les Rongeurs, au nombre de deux à l'une et à l'autre mâchoires ; elles sont très-fortes, très-longues, et taillées en biseau à leur face interne. Le système de dentition des Marmottes est donc très-peu différent de celui des Ecureuils ; et ces deux genres forment véritablement sous ce rapport une seule et même famille, comme on l'a remarqué ; mais les premières ont aussi plusieurs caractères qui leur sont exclusivement propres, et qui permettent de les distinguer, même au premier coup-d'œil, de tous les autres Rongeurs. Les quatre membres, et surtout les postérieurs, sont très-courts ; et ils le paraissent même dans l'état naturel plus encore qu'ils ne le sont réellement, parce que l'Animal les tient habituellement un peu fléchis : aussi les Marmottes sont-elles dans le cas de toutes les espèces qui présentent les mêmes modifications des organes de la locomotion : leur démarche est lourde et embarrassée, surtout lorsqu'elles veulent courir. Elles ont au contraire beaucoup de facilité pour fouir, à cause de la forme et de la force de leurs ongles, et aussi à cause de la disposition de leurs membres de devant, qui se trouvent un peu tournés en dedans. Les doigts, réunis jusqu'à la seconde phalange par une membrane, sont au nombre de cinq à l'extrémité postérieure, et de quatre seulement à l'antérieure, le pouce ne consistant (du moins chez toutes les espèces bien connues) que dans un petit tubercule placé vers le haut du métacarpe, et fort peu apparent. La queue, très-courte, ne présente rien de remarquable. Le col est court ; le corps est gros et trapu, et ses formes sont généralement lourdes. Il est d'ailleurs couvert en en-

ter d'une épaisse fourrure composée de poils laineux et de poils soyeux généralement longs et très-abondants. Les yeux sont latéraux, et la pupille est ronde. Le museau, peu étendu, est compris entre les deux narines; et la lèvre supérieure est fendue en partie, et divisée, comme chez beaucoup de Rongeurs, par un sillon longitudinal. Les oreilles sont très-simples et très-courtes, et se trouvent même presque entièrement cachées dans le poil. Il y a de chaque côté (du moins chez la Marmotte des Alpes) cinq mamelles, dont trois sont ventrales et deux pectorales.

Les Marmottes sont au nombre des Rongeurs omnivores de quelques naturalistes. Elles mangent en effet à peu près tout ce qu'on leur donne, des fruits, des feuilles, des racines, du pain, de la viande et même des Insectes; néanmoins c'est de matières végétales qu'elles se nourrissent de préférence. Elles se creusent de profondes et spacieuses retraites, qui consistent ordinairement en deux galeries aboutissant à une sorte de cul-de-sac; c'est là qu'elles se renferment dans la saison froide pour se livrer à leur léthargie hibernale, qui commence dès que la température n'est plus que de 8 ou 9°. Elles sont alors très-grasses, et leur épiploon est chargé d'une grande abondance de filets adipeux; elles sont au contraire assez maigres à l'époque de leur réveil, et leur poids total est même alors sensiblement diminué. « Cette différence de poids nous prouve évidemment, dit Mangili (Mémoire sur la léthargie des Marmottes, Ann. Mus. T. IX), que la graisse dont elles sont pourvues leur est infiniment utile; non-seulement il s'en consomme une partie pendant le sommeil léthargique; mais elles en sont encore nourries pendant les intervalles de veille auxquels elles peuvent être exposées par l'élévation ou l'abaissement de la température. » On sait en effet que les Marmottes, de même que tous les autres Animaux hibernans, se réveillent dès que le froid vient à augmenter, qu'elles

souffrent alors beaucoup, et que s'il est prolongé, elles ne tardent même pas à périr. C'est au reste à quoi elles ne sont que très-rarement exposées, parce que l'extrême profondeur de leurs terriers, et le soin qu'elles ont de fermer les galeries qui y conduisent, font que la température s'y maintient presque constamment, même pendant les plus grands froids, à plusieurs degrés au-dessus de 0.

Ce genre, composé dans l'état présent de la science d'un grand nombre d'espèces, si l'on admet toutes celles qui se trouvent indiquées dans les auteurs, mais qui est encore très-imparfaitement connu, habite également l'Amérique et l'Ancien-Monde. On est redevable de sa formation à Gmelin qui, dans la treizième édition du *Systema Naturæ*, sépara pour la première fois les Marmottes des Rats, avec lesquels Linné les avait confondues. Nous décrirons d'abord l'espèce type du genre.

LA MARMOTTE DES ALPES, *Arctomys Marmotta*, Gm.; *Mus Arctomys*, Pall., a plus d'un pied du bout du museau à l'origine de la queue; elle est généralement d'un gris foncé avec le bout de la queue noir, les pieds blanchâtres, le tour du museau blanc-grisâtre, et les parties inférieures du corps d'un roux clair. Cette espèce, qui habite les montagnes alpines de l'Europe, est connue de tout le monde; et personne n'ignore que, malgré son apparence stupide, elle est un des Animaux les plus susceptibles d'éducation. Elle est d'ailleurs assez intelligente, et ses mœurs, dans l'état de nature, sont tout-à-fait dignes d'attention. Elle creuse ordinairement sa retraite sur le penchant de la montagne, en sorte que les deux galeries ne se trouvent pas dirigées horizontalement; c'est dans l'inférieure qu'elle va faire ses excréments; c'est par la supérieure qu'elle entre dans son domicile et qu'elle en sort. La partie centrale, celle où elle se tient habituellement, est de niveau; on y trouve toujours une grande quantité de foin et de mousse,

qu'elle prend le soin d'y transporter pendant l'été. Chaque terrier est l'ouvrage et la propriété d'un assez grand nombre d'individus qui forment ce qu'on pourrait nommer une société. C'est ce qu'on a particulièrement l'occasion d'observer, lorsque l'époque est venue de récolter le foin qui doit former pendant l'hiver le lit de toute la troupe : tous ceux qui font partie de la même société, travaillent ensemble ; et lorsqu'ils ont préparé ce qui leur est nécessaire, l'un d'eux se couche sur le dos, et les autres, le tirant par la queue, s'en servent comme d'un chariot pour transporter leurs provisions au domicile commun. On dit encore que quand la troupe vient à sortir pour brouter, ou pour jouer sur le gazon, comme il arrive souvent dans les beaux jours de l'été, une sentinelle est toujours placée sur le sommet d'un rocher pour veiller à la sûreté générale. Enfin (et ce fait, non moins remarquable que les précédents, est beaucoup plus certain) quand l'époque de la léthargie hibernale est venue, l'Animal se compose, avec les provisions qu'il a faites pendant la belle saison, un petit tas de fourrage, de forme ordinairement sphérique, et au centre duquel il va se placer ; il y entre toujours à reculons, tenant dans sa bouche une poignée de foin qu'il emploie à boucher l'ouverture par laquelle son corps a pénétré. La Marmotte des Alpes ne paraît pas être à beaucoup près aussi féconde que la plupart des Rongeurs ; elle ne fait, dit-on, dans l'année qu'une seule portée de cinq petits environ.

Le BOBAC, Buff. T. XIII, pl. 18 ; *Arctomys Bobac*, Gm. La Marmotte de Pologne, de quelques auteurs, habite également l'Europe, mais plus particulièrement sa partie la plus septentrionale, et elle se trouve également dans le nord de l'Asie. Elle est généralement d'un gris jaunâtre mêlé de brun noirâtre, avec les parties inférieures du corps d'un fauve roussâtre clair, la queue et la gorge roussâtres, le tour des yeux brun, et le

bout du museau gris argenté. Elle vit, comme nous l'avons indiqué, dans des contrées plus froides que la Marmotte des Alpes ; mais elle n'habite pas, comme elle, sur les hautes montagnes, et préfère les collines peu élevées et dont l'exposition est au midi.

La MARMOTTE DE QUÉBEC, Penn., Quad., p. 270 ; *Arctomys empetra*, Gm. ; *Mus empetra*, Pall., est la Marmotte du Canada de l'Encyclopédie méthodique, mais non pas celle de Buffon ; elle paraît également différer de la Marmotte de Québec de Forster, espèce que nous décrirons, d'après Harlan, sous le nom de Marmotte de Parry. Elle est généralement d'un brun noirâtre varié de blanc, avec le sommet de la tête d'un brun uniforme passant au brun rougeâtre sur l'occiput, les joues et le menton d'un blanc grisâtre sale, et la poitrine et les pattes de devant d'un roux vif ; la queue, assez courte, est couverte de poils noirs assez abondans. La Marmotte de Québec habite particulièrement le Canada et les environs de la baie d'Hudson ; elle est plus anciennement et beaucoup mieux connue que toutes les autres Marmottes de l'Amérique. Celles-ci, considérées par divers auteurs, les unes comme de simples variétés de l'*Arctomys empetra*, et par d'autres, comme devant au contraire former des genres nouveaux, paraissent être assez nombreuses. Ainsi l'auteur de la Faune américaine que nous avons déjà plusieurs fois citée, Richard Harlan, établit qu'il existe dans l'Amérique du nord, jusqu'à onze espèces distinctes, et il les décrit toutes en détail et avec beaucoup de soin dans son ouvrage. Nous croyons donc devoir suivre à cet égard ce naturaliste, tout en remarquant que la plupart des espèces qu'il admet étant encore inconnues en France, son travail doit encore laisser quelque doute sur la réalité de leur existence.

Le MONAX, Edwards, Av. II ; Buff., Suppl. III ; *Arctomys Monax*,

Gen., Harl., Esp. 1, p. 158; *Cuniculus leucemensis*, Catesby, a les oreilles arrondies, les ongles longs et aigus; le pelage d'un brun ferrugineux un peu moins foncé sur les flancs et les parties inférieures du corps que sur le dos, avec le museau gris bleuâtre et la queue noirâtre. Cette espèce, que Harlan a observée vivante, habite particulièrement la partie centrale des États-Unis.

La MARMOTTE DU MISSOURI, *Arctomys Missouriensis*, Warden; *A. Ludwigianus*, Ord, Geog. de Guthrie; Harl., Esp. III, p. 160, est généralement d'un rouge brun. Elle a la tête large et déprimée en dessus; les yeux grands; l'iris brun obscur; les oreilles courtes et comme tronquées; les moustaches de moyenne longueur et de couleur noire; en outre, de longues soies naissent au-dessus de l'œil et sur la joue. Tous les pieds sont pentadactyles, couverts de poils très-courts, et armés d'ongles noirs assez longs. La queue, assez courte, présente vers son extrémité une bande brune. Cet intéressant Rongeur, dont le Muséum de Philadelphie possède un très-bel individu, a reçu, dit Harlan, le nom impropre de Chien de prairie, à cause d'une ressemblance qu'on a cru trouver entre son cri et l'abolement du Chien. On imite assez bien ce cri, ajoute le même auteur, par la syllabe *akéh*, lorsqu'on la prononce avec une sorte de sifflement. Cette espèce est surtout abondante dans la province du Missouri, où l'on connaît sous le nom de Villages des Chiens de prairie, certains lieux où se trouvent réunis en grande quantité les terriers de ces Animaux. Quelques-uns de ces villages des Chiens de prairie n'ont qu'une petite étendue, mais d'autres ont jusqu'à plusieurs milles de circonférence.

La quatrième espèce admise par Harlan, est celle qu'il nomme *Arctomys tridecemlineata*; c'est le Rongeur décrit par Mitchill, sous le nom de *Sciurus tridecemlineatus*, ou l'Écureuil de la Fédération de plusieurs

ouvrages, et particulièrement de ce Dictionnaire. Mais (suivant Harlan) c'est à tort qu'il a été placé parmi les Écureuils, dont il s'éloigne à beaucoup d'égards; la forme générale du corps, de la tête et des oreilles, la longueur, la direction et la forme de la queue, enfin la forme et la proportion des jambes et des ongles, le rapprochent en effet des Marmottes dont il a aussi les mœurs. Au reste Desmarest avait déjà en France soupçonné les véritables rapports de cette espèce, qu'on pourra nommer Marmotte de la Fédération, si (comme nous le pensons aussi) elle doit réellement être placée dans le genre *Arctomys*. Quoi qu'il en soit, Harlan nous apprend qu'elle se creuse des terriers, et ne monte pas volontiers dans les Arbres. Elle est répandue dans une grande partie de l'Amérique du nord, et se trouve depuis les lacs les plus septentrionaux jusqu'à la rivière d'Arkansa, et très-probablement jusque dans le Mexique. (V. pour sa description l'article ÉCUREUIL, T. VI).

La MARMOTTE DE FRANKLIN, *Arctomys Franklinii*, Sabine, Trans. Linn. T. XIII; Harl., Esp. v., p. 167; connue aussi sous le nom de Marmotte grise d'Amérique, a la gorge d'un blanc sale; les poils du dessus du corps sont courts et annelés de noirâtre, de blanc sale, de noir, de blanc jaunâtre et de noirâtre (en sorte que le pelage est d'un gris jaunâtre varié); ceux du ventre sont noirâtres à leur origine, d'un blanc sale à leur extrémité; enfin la queue est couverte de poils annelés de blanc et de noir, et paraît elle-même dans son ensemble annelée des mêmes couleurs. Les incisives supérieures sont rougeâtres, les inférieures plus pâles. On remarque en outre des moustaches (qui sont de couleur noire), de longs poils qui naissent au-dessus et au-dessous de l'œil.

La MARMOTTE DE RICHARDSON, *Arctomys Richardsonii*, Sabine, loc. cit.; Harl., Esp. VI, p. 168, est aussi connue sous le nom de *Tawny American Marmot* (Marmotte d'Amérique).

Gm., Harl., Esp. I, p. 158; *Cuniculus bahamensis*, Catesby, a les oreilles arrondies, les ongles longs et aigus; le pelage d'un brun ferrugineux un peu moins foncé sur les flancs et les parties inférieures du corps que sur le dos, avec le museau gris bleuâtre et la queue noirâtre. Cette espèce, que Harlan a observée vivante, habite particulièrement la partie centrale des Etats-Unis.

La MARMOTTE DU MISSOURI, *Arctomys Missouriensis*, Warden; *A. Ludoviciani*, Ord, Geog. de Guthrie; Harl., Esp. III, p. 160, est généralement d'un rouge brun. Elle a la tête large et déprimée en dessus; les yeux grands; l'iris brun obscur; les oreilles courtes et comme tronquées; les moustaches de moyenne longueur et de couleur noire; en outre, de longues soies naissent au-dessus de l'œil et sur la joue. Tous les pieds sont pentadactyles, couverts de poils très-courts, et armés d'ongles noirs assez longs. La queue, assez courte, présente vers son extrémité une bande brune. Cet intéressant Rongeur, dont le Muséum de Philadelphie possède un très-bel individu, a reçu, dit Harlan, le nom impropre de Chien de prairie, à cause d'une ressemblance qu'on a cru trouver entre son cri et l'aboïement du Chien. On imite assez bien ce cri, ajoute le même auteur, par la syllabe *tcheh*, lorsqu'on la prononce avec une sorte de sifflement. Cette espèce est surtout abondante dans la province du Missouri, où l'on connaît sous le nom de Villages des Chiens de prairie, certains lieux où se trouvent réunis en grande quantité les terriers de ces Animaux. Quelques-uns de ces villages des Chiens de prairie n'ont qu'une petite étendue, mais d'autres ont jusqu'à plusieurs milles de circonférence.

La quatrième espèce admise par Harlan, est celle qu'il nomme *Arctomys tridecemlineata*; c'est le Rongeur décrit par Mitchell, sous le nom de *Sciurus tridecemlineatus*, ou l'Ecureuil de la Fédération de plusieurs

ouvrages, et particulièrement de ce Dictionnaire. Mais (suivant Harlan) c'est à tort qu'il a été placé parmi les Ecureuils, dont il s'éloigne à beaucoup d'égards; la forme générale du corps, de la tête et des oreilles, la longueur, la direction et la forme de la queue, enfin la forme et la proportion des jambes et des ongles, le rapprochent en effet des Marmottes dont il a aussi les mœurs. Au reste Desmarest avait déjà en France soupçonné les véritables rapports de cette espèce, qu'on pourra nommer Marmotte de la Fédération, si (comme nous le pensons aussi) elle doit réellement être placée dans le genre *Arctomys*. Quoi qu'il en soit, Harlan nous apprend qu'elle se creuse des terriers, et ne monte pas volontiers dans les Arbres. Elle est répandue dans une grande partie de l'Amérique du nord, et se trouve depuis les lacs les plus septentrionaux jusqu'à la rivière d'Arkansa, et très-probablement jusque dans le Mexique. (V. pour sa description l'article ECUREUIL, T. VI).

La MARMOTTE DE FRANKLIN, *Arctomys Franklinii*, Sabine, Trans. Lin. T. XIII; Harl., Esp. V., p. 167; connue aussi sous le nom de Marmotte grise d'Amérique, a la gorge d'un blanc sale; les poils du dessus du corps sont courts et annelés de noirâtre, de blanc sale, de noir, de blanc jaunâtre et de noirâtre (en sorte que le pelage est d'un gris jaunâtre varié); ceux du ventre sont noirâtres à leur origine, d'un blanc sale à leur extrémité; enfin la queue est couverte de poils annelés de blanc et de noir, et paraît elle-même dans son ensemble annelée des mêmes couleurs. Les incisives supérieures sont rougeâtres, les inférieures plus pâles. On remarque en outre des moustaches (qui sont de couleur noire), de longs poils qui naissent au-dessus et au-dessous de l'œil.

La MARMOTTE DE RICHARDSON, *Arctomys Richardsonii*, Sabine, loc. cit.; Harl., Esp. VI, p. 168, est aussi connue sous le nom de *Tawny American Marmot* (Marmotte d'Amérique,

couleur de tan). Elle a le sommet de la tête couvert de poils courts noirâtres à la base, plus clairs au sommet; le museau couvert de poils brunâtres se joignant à ceux du sommet de la tête; les joues de même couleur; la gorge d'un blanc sale, la partie supérieure du corps couverte de poils courts et doux au toucher, qui sont noirâtres à leur base, fauves à leur extrémité; le dos à peu près de même couleur que le sommet de la tête; les flancs d'un gris brunâtre; les parties inférieures d'un brun roussâtre; enfin la queue couverte de poils annelés, longs, mais peu abondants. Les oreilles sont ovales et courtes; les ongles, de couleur cornée, sont arqués et aigus; seulement le doigt interne des pieds de devant, très-petit et très-reculé en arrière, est terminé par un petit ongle obtus. Harlan n'indique pas d'une manière précise la patrie de cette espèce, non plus que celle de la précédente; il ne donne non plus aucuns détails sur leurs mœurs et leurs habitudes.

La MARMOTTE POUDRÉE, *Arctomys pruinosa*, Gin., Harl., Esp. VII, p. 159, est de la taille d'un Lapin; elle a le bout du nez noir, les oreilles courtes et ovales, les joues blanchâtres. Le pelage, formé de poils cendrés à leur racine, noirs dans leur milieu, blanchâtres à leur extrémité, est dans son ensemble d'un gris blanchâtre. La queue est d'un noir mélangé de roux, et les jambes sont noires. La description de Harlan a été faite d'après un individu que l'on croyait venir du nord de l'Amérique septentrionale.

La MARMOTTE DE PARRY, *Arctomys Parryi*, Richardson, exp. Franklin; Harl., Esp. VII, p. 170; l'Écureuil de terre, Hearne, Journ., a les mains antérieures pentadactyles; le museau très-obtus; les oreilles très-petites; la queue allongée, noire à l'extrémité; le corps marbré de noir et de blanc en dessus, d'un roux ferrugineux en dessous. Cette espèce a des abajoues; elle habite, comme

la précédente, le nord de l'Amérique septentrionale.

La MARMOTTE BRACHYURE, *Arctomys brachyura*, Harl., Esp. I, Supp., p. 304; *Anisonyx brachyura*, Rafin.; *Burrowing Squirrel* (l'Écureuil fouisseur), Lewis et Clarke, exp. Miss., avait servi de type à l'établissement du genre *Anisonyx* de Rafinesque; genre qui ne doit pas être conservé, suivant Harlan, les espèces qui le composaient n'étant que de véritables Marmottes. La Marmotte brachyure est généralement d'un brun tirant sur le gris roussâtre, avec le dessous du corps rougeâtre; la queue forme le septième de la longueur totale, d'un brun rougeâtre en dessus, et elle est d'un gris de fer en dessous, blanche sur les bords. Cette espèce, qui vit en société à la manière de l'*Arctomys Ludoviciani*, habite les plaines de la Colombie.

La MARMOTTE ROUGE, *Arctomys rufa*, Harl., Esp. III, Suppl., p. 308; *Anisonyx rufa*, Rafin., est généralement d'un brun rougeâtre; les oreilles courtes et minces sont couvertes de poils courts, d'un rouge brun uniforme. Elle habite les plaines boisées de la Colombie, où elle ne paraît pas être très-commune; car nous apprenons de Harlan que le capitaine Lewis a offert des sommes considérables aux Indiens, sans pouvoir se procurer un seul individu vivant.

Enfin la dernière espèce admise par Harlan est celle qu'il nomme *Arctomys latrans*, Esp. II, Supp., p. 300; c'est le *Barring Squirrel* (Écureuil aboyant) de Lewis et de Clarke (*loc. cit.*); elle est généralement d'un rouge de brique uniforme, avec le dessous du col et le ventre plus clairs que les autres parties du corps. En outre des moustaches, on remarque aussi de longs poils qui naissent au-dessus des yeux. Chaque pied a cinq doigts, parmi lesquels les deux externes sont les plus courts. Cette espèce qui habite les plaines du Missouri, a, comme on le voit, les plus grands rapports avec l'*Arctomys Ludoviciani*, dont elle pourrait bien ne pas différer. Le Cy-

nomys social de Rafinesque, type du nouveau genre *Cynomys* de ce naturaliste, paraît également se rapporter au même Animal.

Telles sont les espèces admises dans le genre *Arctomys* par Richard Harlan ; mais il n'est pas impossible que quelques-unes d'entre elles doivent, quand elles seront mieux connues, en être séparées. C'est ainsi qu'une espèce d'Europe, le Souslik, long-temps considérée comme une véritable Marmotte, est devenue, lorsqu'on l'a étudiée d'une manière plus approfondie, le type du nouveau genre *Spermophile*. *V.* ce mot. Quant à quelques autres espèces rapportées comme lui au genre *Arctomys*, on ne possède encore à leur égard que des descriptions fort incomplètes ou même des indications fort vagues ; et on chercherait vainement à établir d'une manière certaine à quel genre ils doivent réellement appartenir. Tels sont : le Maulin, *Mus Maulinus*, Molina, *Arctomys Maulina*, Sh., qui aurait tous les pieds pentadactyles et les dents semblables pour leur nombre et leur disposition à celles de la Souris ; la Marmotte de Circassie de Pennant, *Mus Tscherkessicus*, Erxl., qui a les jambes antérieures courtes, les yeux rouges et brillans, etc., et qui se creuse des terriers aux environs du fleuve Terek ; et surtout le Gundi de l'Atlas, *Mus Gundi*, Rothmann, *Arctomys Gundi*, Gm., qui n'aurait que quatre doigts à tous les pieds. Le Hamster a également reçu les noms de Marmotte de Strasbourg et de Marmotte d'Allemagne (*V.* HAMSTER), et le Daman celui de Marmotte bâtarde d'Afrique (Vosmaer) et de Marmotte du Cap. (*V.* DAMAN.) (IS. G. ST.-H.)

MARMOUTON. MAM. L'un des noms vulgaires des Béliers réservés pour étalons. (B.)

MARNAT. MOLL. Adanson nomme ainsi (Voy. au Sénégal, pl. 12, fig. 1) une Coquille du genre *Turbo*, dont Linné a fait une espèce particulière à laquelle il a donné le nom de *Turbo*

punctatus (Syst. Nat., 13^e édit., T. 1, pag. 3597, n^o 37). (D.-M.)

MARNE. GÉOL. Mélange naturel, et dans des proportions très-variables, des particules calcaires, argileuses et sablonneuses, d'une ténuité telle que leur réunion présente à l'œil une substance homogène dont les caractères minéralogiques principaux sont d'être très-peu dure, souvent même très-tendre et friable, d'avoir l'aspect terne et pulvérulent, de se délayer plus ou moins facilement dans l'eau, en ne faisant avec celle-ci qu'une pâte courte, qui, soumise à l'action du feu, acquiert peu de dureté et se fond facilement. Ces derniers traits, joints à celui de donner lieu à une très-vive effervescence avec l'Acide nitrique, distinguent les Marnes des Argiles proprement dites, tandis que le résidu considérable qui reste au fond de la dissolution par l'Acide nitrique établit une différence entre elles et les Calcaires sans mélange.

Malgré ces distinctions qui paraissent bien tranchées, cependant à l'exception de quelques substances particulières que les usages auxquels elles sont propres font désigner par tout le monde sous le même nom, il est difficile de savoir si beaucoup de dépôts, dont les couches nombreuses et souvent très-puissantes entrent essentiellement dans la composition des divers terrains secondaires et tertiaires, doivent être considérés comme appartenant à des variétés de Calcaire ou d'Argile, ou bien comme étant de véritables Marnes. La difficulté qui est ici la même que pour toutes les substances minérales mélangées est d'autant plus grande, que dans la même couche les quantités relatives de Calcaire, d'Argile et de Sable, varient d'un point à un autre. De-là viennent les expressions journellement employées dans les descriptions géologiques, d'Argile marneuse, de Calcaire marneux, de Marne calcaire, ou Marne argileuse, Marne sablonneuse, etc. ; expres-